
		Plan Climat Air Energie Territorial			
Action n° B3 Améliorer la performance énergétique dans la construction neuve par la réglementation urbanistique		Référence SRADETT : Objectifs 5, 6, 7, 13, 14, 16 Règle n°29		PLU	Atténuation et adaptation + Plan Qualité de l'Air
Axe stratégique : Efficacité énergétique					
Objectifs		Contexte			
Déjà engagés : 48 communes en PLU AEU sur 83 au total		L'Agglo du Pays de Dreux propose depuis 2012 un service commun d'urbanisme aux communes membres hors ville de Dreux et de Vernouillet qui possèdent un service communal et relaie leur PLU en régie			
2024 1- Généraliser l'AEU sur toutes les communes du territoire 2 - Former les élus dont la commune s'engage dans un PLU sur l'AUE et spécifiquement les solutions d'optimisation du positionnement du bâti du point de vue énergétique 3 - Intégrer dans les prochains PLU un volet réglementaire sur l'efficacité énergétique 4 - Mener une opération de connexion intelligente de plus grande envergure que celle déjà menée, dans une opération intégrée et exemplaire de construction (matériaux biosourcés, filière de matériaux locaux, formation à la sobriété des habitants)		33 communes disposent d'un Plan Local d'Urbanisme prenant en compte l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) Le bâti ancien des centres bourgs est déjà densifié et bien orienté par rapport à l'exposition solaire Le bâti récent privilégie un alignement systématique sur la voirie et un centrage sur la parcelle Peu de PLU parmi ceux ayant bénéficié de l'AEU incitent à l'orientation du bâti. L'Agglo possède un règlement d'assainissement qui prévoit la gestion des eaux pluviales à la parcelle L'Agglo du Pays de Dreux est lauréate du concours 2019 EUROPAN au titre de la recherche sur l'autonomie énergétique dans trois quartiers de Dreux. L'approche privilégie les formes urbaines qui permettent d'intensifier les usages, de reconverter les lieux délaissés ou encore de recycler les espaces non réemployables La ville de Dreux a signé en 2019 une Opération de Revitalisation du Territoire avec l'Etat. Elle vient en développement d'une OPAH-RU lancée en coeur de ville en 2017, intègre les thématiques de la transition énergétique et écologique et comprend pour la période 2019-2022, notamment un volet sur l'étude et le financement de réseaux intelligents. A ce titre une opération est déjà en cours sur à Dreux sur 100 logements HLM			
2030 Mener de nouveaux projets de quartiers exemplaires					
2050 : Généraliser la construction de quartiers exemplaires					
Cible		Potentiel de réduction des GES			
PLU : Les communes non encore bénéficiaires d'un PLU AEU hors ville de Dreux et de Vernouillet ; Construction habitat connecté Villes de Dreux et de Vernouillet ; Filières circulaires locales Entreprises BTP locales et Agriculteurs		20 communes traitées en PLU pendant la période - Evaluation difficile à établir ; Une opération de construction avec connexion intelligente permettant le contrôle en temps réel des consommations de fluides ; Energie grise sur les matériaux de construction			
Pilotage de l'action		Délais			
Agglo du Pays de Dreux pour les PLU en liens avec les communes ; Bailleurs sociaux pour la construction connectée ; Agglo du Pays de Dreux pour la plateforme de recherche		Action en cours			
Partenaires : ADEME pour la fourniture d'exemples de PLU et de formations des élus dans le domaine de l'approche environnementale et énergétique de l'urbanisme ; GEDIA pour les réseaux intelligents ; CERIB et FFB pour la plateforme de recherche		<u>Lien avec la fiche A2, A3, B1</u>			
Descriptif					
1 - Concevoir une réunion "lancement PLU" à destination des élus de chaque commune concernée sur les principes et des exemples concrets de l'approche environnementale et énergétique de l'urbanisme, ainsi qu'une gestion intégrée des eaux pluviales (infiltration à la source/parcelle, désimperméabilisation...), promouvoir les économies d'eau (utilisation d'une ressource de qualité moindre en remplacement de l'eau potable) 2 - Intégrer ce séminaire dans le processus de lancement du PLU 3 - Intégrer un volet conseil en environnement et énergie dans le débat de lancement du PLU 4 - Recenser auprès des acteurs de l'ORT les projets de construction et participer à la définition des projets					
Moyens					
Techniques : Supports pédagogiques élaborés par l'Agence de l'Eau outils de bonne gestion des eaux de ruissellement en zones urbaines Humains : Service urbanisme - Service climat énergie - Service Développement Economique		Financiers : AMI Agglo du Pays de Dreux en faveur des porteurs de projets ; Etat PIA pour la mise en place des filières circulaires locales ; Mise à disposition de terrains par l'Agglo du Pays de Dreux ; Aides possibles de l'AESN pour les économies d'eau des collectivités et pour la réduction à la source des écoulements de temps de pluie (études et travaux)			
Indicateurs de suivi		Nombre de PLU avec AEU approuvés ; Nombre de PLU intégrant une réglementation énergétique			
Etapes de réalisation pour les PLU					
Conception du séminaire		Test et évaluation sur une commune volontaire		Généralisation à tous les PLU engagés	
		Evaluation sur la période engagés			